

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 50

Artikel: L'auberge bressane
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous espérons le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

L'AUBERGE BRESSANE

EST une de ces auberges comme on n'en trouve seulement dans la province française. A l'heure où le soleil décline, vous la voyez brusquement surgir au milieu des arbres de sa tonnelle. Sa façade grise se dissimule à peine sous les plantes grimpances, et, du seuil, le propriétaire vous envoie un sourire accueillant. Vous jetez un regard aux fenêtres puis vous examinez l'enseigne qui parle des « spécialités du pays » et vous êtes fixé. Il n'y a plus de doute, l'auberge de la Tour est bien cette auberge accueillante que vous guettez depuis longtemps, tout en cheminant sur la grande route cahoteuse qui s'étend à perte de vue.

Sans un mot, sans même nous observer du coin de l'œil, nous sommes descendus de nos bicyclettes.

Cette fois, a déclaré Marc-Henri, je ne vais pas plus loin. Voilà justement l'auberge qu'il nous faut. C'est simple et cossu comme nos fermes vaudoises. Ça n'a l'air de rien et pourtant l'on devine tout de suite que la cuisine est bonne et que la cave est fraîche !

En attendant l'heure du repas, nous nous sommes assis sous la tonnelle. Il fait doux, il fait bon. L'heure est calme. C'est dans un sentiment de bien-être que l'on observe les paysans groupés là, sur cette place, pour jouer aux boules. Jeunes et vieux prennent part à ces inoffensives distractions et le silence n'est rompu que par le bruit des boules qui s'entrechoquent.

Pour étancher sa soif, Marc-Henri boit de la bière et de temps en temps il s'écrie :

— Tonnerre de tonnerre ! quelle chaleur !

Je lui propose de m'accompagner dans le village. Aussitôt il me coupe la parole :

— Ah ! non. Vous croyez peut-être qu'après avoir fait soixante kilomètres dans cette plaine où l'on ne voit que des haies, des marécages et des poules, je m'en vais encore faire le tour de ville, tout comme un Anglais ? Eh ! bien non, vous ne m'avez pas regardé !

Sans hâte, je me lève. Je suis la grande route, bordée de peupliers et j'arrive sur la place principale de ce bourg qui porte le joli nom de Villars-les-Dombes. Les villageois sont assis devant leurs demeures en attendant la fraîcheur du soir. Je vais au hasard, dans la rue, sous des regards chargés de curiosité. Je sens qu'on m'observe et qu'on chuchote. Je m'arrête devant le monument des morts de la guerre et, quand je reprends ma promenade, les villageois ont reconnu en moi un étranger.

À peine s'éloigne-t-on de la petite bourgade que la plaine bressane vous accapare immédiatement. C'est une belle plaine aux prairies bourdonnantes d'insectes, aux sentiers incertains,

aux longues haies et aux étangs moirés dans lesquels se mire le feuillage grêle des arbres.

Je reviens sur mes pas et regagne l'auberge de la Tour. Mais au lieu de trouver mon compagnon effondré sur sa chaise devant son verre vide, je suis, au contraire, tout étonné de l'entendre pérorer au milieu d'un groupe de paysans en bras de chemise. Lui-même, les manches retroussées, joue sa partie de boules et renseigne ses partenaires. Il leur explique les règles du jeu de quilles et donne force conseils sur la façon de mouiller le plateau et de lancer la boule pour faire un « coup de neuf ». Il termine son petit discours en émettant le vœu que l'on installe, pour son prochain passage, un jeu de quilles à Villars-les-Dombes.

Brusquement la nuit tombe. Partout les lampes s'allument et la place se vide. Alors les premières automobiles font halte devant l'auberge du restaurateur Groslevin ; elles se rangent le long du trottoir, et des messieurs en complets de flanelle en descendant accompagnés de quelques dames. Citadins venus de Bourg-en-Bresse ou de Lyon pour déguster les « fameuses spécialités du pays ».

On entre dans la salle à manger aux murs peints à l'huile, on s'assied autour des petites tables et l'on attend.

— Croyez-vous que j'ai eu du flair, me déclare Marc-Henri, en se carrant sur sa chaise. C'est peut-être la meilleure pinte de tout le pays. Allons, ça ne va pas trop mal. Vous voyez bien qu'avec moi on ne voyage jamais dans le désert !

Cependant, à la table voisine, les messieurs discutent avec vivacité, tandis que les dames jettent un coup d'œil satisfait à leur miroir.

— Allons donc, dit l'un d'eux qui doit être banquier, allons donc ! Vous croyez ça ? Vous croyez que Poincaré va faire remonter le franc ? Mais c'est une bonne farce !

Son contradicteur parle à voix basse ; ses phrases sont rapides et je saisis au vol les mots : « nouveaux impôts, emprunt et réforme administrative ». Mais les dames s'impatientent. L'une d'elle ôte ses gants et sert le potage.

Je regarde Marc-Henri. Il a déjà mangé deux assiettes de soupe et vidé sa carafe de vin. Sur un signe, la sommelière apporte un plat de cuisses de grenouilles tout doré et grésillant. Marc-Henri en aspire longuement l'arôme et, sans hésiter, attaque sa portion. Entre deux bouchées, il observe son entourage et me fait remarquer que le banquier ne perd pas un coup de fourchette, tandis que son compagnon s'empresse auprès des dames.

Puis, il y a une minute d'attente pendant laquelle les conversations reprennent leur cours. On jette un coup d'œil dans le « Petit Parisien » ou dans le « Journal » que les camelots distribuent à profusion. On s'intéresse au cours de la bourse et l'on parle de M. Herriot jusqu'au moment où la volaille de Bresse fait son apparition sur les tables.

Immédiatement politique et finance passent à l'arrière-plan. Seul, ce succulent poulet, à la chair tendre, occupe tous les esprits. On le carresse du regard, on le déguste par avance et l'on vide son verre pour exciter l'appétit. Délicatement, l'un des convives découpe la volaille avec art et passe le plat à la ronde. Alors, les narines palpi-

tent, les yeux luisent de convoitise et l'on savoure la fameuse volaille qui porte très loin le bon renom de cette contrée. On arrose le tout d'un vieux bourgogne et l'on attend le dessert.

Nous avons pris le dernier train pour Lyon. Tout de suite Marc-Henri s'est endormi et rien, ni les cris, ni les rires des permissionnaires qui rejoignaient leur régiment, ni la voix du ténor qui chantait « Valencia » n'ont pu troubler son sommeil.

Jean des Sapins.



LO MARELHI DAO CRET

USTE étai marelhi dza du bin grantenet. Et, vo sède, quand lâi a grand teimps qu'on è grandzi, âo bin gaçon, âo bin garda, seimblie adî que cein qu'on dusse gardâ l'è on bocon noutrô. Mon vesin que l'avâi zu ètâ met po sè veilli pè la cathédrala à Lozena, desâi :

— S'on vegnâi mè demândâ guiéro ie vu de mon moti (église), n'èin saré pas ébahia !

Eh bin, Guste l'étâi tot parâ quemet mon vesin. S'emaginâve que lo cemetiro dâo Cret l'étâi à li. Desâi mon cemetiro, mon tierdzo, mè terrau, mè fouisse, mè moo. On arâi djurâ que ti cliâo moo l'étant ein lohidoz tsi li et que pouâve l'è fère demênadzi se cein lâi plliésâi. Ti lè petit carrelet de son cemetiro, lè z'avâi batsi : lo câro âo vilhio syndic, clique à l'assesseu, clique âo bolondzi, à la Tinbon, à la Dzelyetta, âo Fresi, âo mousse, à Tsollet, et dinse por ti. Quand lo cemetiro l'avâi ètâ reimpliâ et qu'on avâi ètâ do-bedzi de reinterrâ su lè vilhie, desâi :

— M'a faliu betâ la vilhie Caton su lo bolondzi !

Dèvesâve à stâo moo quemet à dâi viveint et quand l'étâi solet avoué leu lâo racontâve tot cein que l'avâi su lo tieu.

— Accutâ-vâi, assesseu, que desâi, tè que t'a prâo cogniu lè z'affère, è-te pas onna vergogne, qu'on mè martchande mè fouisse. Lè z'ant messe à quatre franc. Comprèind-to ? Quatre franc ! De ton teimps, cein sè sarâi pas passâ dinse. L'è-tâi on honneu de payi cinq franc. Lè vilhio moo vâlyant bin cein. Onna pice ! On pouâve pas à moins. Ora, lè faut einterrâ po quatre. Ne vâlyant pas mè, paraît Et tè, tanta Tinbon, n'è pas tè que l'arâi martchandâ lè dhi pè carrâ que t'a faliu. Et tè, brâvo petit Tsollet ! Ton père n'arâi jamé voliu que t'einterréyo âo rabais. Te valiâi atant qu'on outro. Qu'èin dis-to, cosandâi ?

Et dinse, ti lè iâdzo que l'étâi avoué sè locatéro. Stausse l'amâvant bin assebin et jamé ein avâi ion que ronnavè. Et de sè quâisi quand lâo racontâve qu'on lâi robâve on franc su lè fouisse, seimblie que l'étant ti d'accou avoué li.

On coup, l'arreve tot ein colère su lo cemetiro. Sti coup, l'avâi bourmâ prâo grand teimps. L'è que, assebin, peinsâ-vo vâi, l'étâi moo quaucon âo velâdzo, que lâi ètâi pas du grand teimps, et que l'avâi voliu itre einterrâ dein on outra cou-